



TITRE PROFESSIONNEL

Vendeur(se) Conseil en Magasin



Qu'est-ce qu'un Titre ?

C'est une certification : un titre délivré par le ministère du travail enregistré au RNCP et certifié de niveau IV – équivalent niveau BAC. Chaque titre professionnel est composé de plusieurs certificats de compétences (CCP). Chaque CCP peut être obtenu indépendamment. Il faut donc valider tous les CCP pour obtenir le titre.

Pour quels métiers ?

Conseiller(ère) de vente, vendeur / vendeuse, vendeur / vendeuse technique, Employé(e) commercial(e)...

Cliquez ici pour visualiser la fiche RNCP : [titre professionnel de niveau 4 – certification code RNCP 13420](#)

Édition nov. 2022

Prérequis

Aucun prérequis.
Validation du dossier sur entretien.

Objectifs

- Accueillir, conseiller, vendre et fidéliser la clientèle.
- Connaître les produits et services de l'entreprise.
- Contribuer à la tenue et à l'animation de l'espace de vente physique ou virtuel.

Cursus au choix

De l'ordre de **500 heures** de formation sur 12 mois

- > En contrat de professionnalisation
- > En contrat d'apprentissage

Rythme

1 semaine par mois

Contenu

- **Bloc 1** : Développer sa connaissance des produits et contribuer à l'animation de l'espace de vente :

veille commerciale
animation de l'espace de vente
flux des marchandises

- **Bloc 2** : Vendre et Conseiller en magasin :

entretien de vente
fidélisation et gestion des réclamations
prise en compte des objectifs fixés

- **Compétences transversales** : Culture et expression, Droit, Anglais et gestion commerciale.

- **Ateliers professionnels**
- **Entraînements au grand oral**

Évaluation

- Contrôle continu
- Dossier professionnel
- Grand oral

EFFECTIF

15 par classe maximum

CERTIFICATION

Centre agréé par la **DIRECCTE**



Ministère de l'Économie,
des Entreprises et des Territoires
Ruraux



LES FORMATIONS



Commerce, Management, Marketing & Environnement



15 rue des oiseaux - 79460 MAGNÉ



05 49 35 39 01



contact@formations-marais.com



www.formations-marais.com